

L'hon. M. Pepin: Le député ne voit-il pas les choses du même œil que moi?

M. Woolliams: Je désapprouve toute la politique du gouvernement. A vrai dire, il n'a pas de politique.

L'hon. M. Pepin: L'ancien chef du député, à l'époque où il était premier ministre, disait à la Chambre des communes, comme en fait foi la page 880 du hansard du 15 février 1962:

Monsieur l'Orateur, je ne veux pas faire de commentaire sur un vote qui a eu lieu hier, mais le député n'ignore pas qu'on n'a jamais jugé à propos et divulguer les modalités des accords et les transactions conclues par la Commission du blé. Ce faisant, nous nous écarterions des règles et, de toute façon, la chose ne serait avantageuse qu'à nos concurrents.

Si je n'étais pas si satisfait d'être, à la Chambre, du côté du gouvernement, j'aimerais peut-être me trouver de l'autre côté pour quelques jours et avoir le plaisir de signaler au gouvernement, comme les députés de là-bas le font, que nous devrions fournir plus de subventions, vendre un peu plus de ceci ou de cela, faire ceci et cela, sans avoir à assumer la responsabilité de ce qui arriverait si ces suggestions étaient appliquées. (*Applaudissements*)

Je suis venu ici très bien armé, monsieur l'Orateur, et je pourrais répondre jusqu'à demain aux députés de l'autre côté. Certains ont dit que la Commission du blé devrait accorder des contingents par anticipation; que le grain humide devrait recevoir la priorité quant aux wagons couverts disponibles; que nous ne devrions pas perdre une seule vente, et ainsi de suite. Je me demande pourquoi les députés se plaignent, car leurs suggestions ont été appliquées. Les députés devraient prendre leur part de responsabilité dans ce qui est arrivé. Nous avons pris des risques...

M. Gundlock: Puis-je poser une question au ministre?

M. l'Orateur suppléant: Le ministre peut refuser s'il le désire.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je commence à me mettre en train. Le député de Mackenzie nous accuse de n'avoir pas conclu une certaine vente. Comme je l'ai dit auparavant, ce n'est pas la coutume de la Chambre de parler de telle ou telle vente en particulier, comme l'a dit l'ancien chef du parti conservateur. Il a souligné le bien-fondé de cette tradition. Je m'empresse cependant d'ajouter, que les envois de blé canadien au Japon ont été, cette année, beaucoup plus importants que ceux de l'an dernier: 17.1 millions de

boisseaux comparés à 12.5 millions de boisseaux pendant la période d'août à décembre de l'an dernier.

M. Woolliams: Une paille!

L'hon. M. Pepin: Je ne vois pas pourquoi nous devrions nous laisser accuser d'avoir manqué une vente alors que nous avons vendu 5 millions de boisseaux de plus cette année qu'au cours de la période correspondante l'an dernier. Sans vouloir rompre avec une ancienne tradition, je pourrais dire au député de Mackenzie que la vente qu'il prétend perdue ne l'a pas été, en réalité. (*Exclamations*)

● (9.20 p.m.)

Les nouvelles de la presse peuvent parfois être erronées, et ici c'est bien le cas. Je ne dis pas que la vente sera perdue. Je dis qu'elle n'a pas été perdue et que la Commission du blé veillera à ce qu'un effort maximum soit fait pour qu'elle ne le soit pas.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, puisque le temps de parole des députés n'est que de vingt minutes, je désire mentionner que le débat actuel porte en partie sur les attributions du ministre. Je ne veux pas citer Dawson et autres autorités distinguées, car, si je le faisais, je serais accusé de revenir à mon ancienne profession. Mais sérieusement je demande: est-ce le rôle du ministre de remplacer les autorités appropriées? Est-ce ma tâche de faire fonctionner le système de commercialisation du blé au Canada, de dire à la Commission du blé ce qu'elle doit faire, de commander ou, si j'emploie le terme du député de Mackenzie (M. Korchinski), d'enjoindre. Est-ce ma tâche de donner des ordres aux membres de la Commission du blé? Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) doit-il en donner aux membres de la Commission des grains? Je ne le crois pas, car si c'est là notre rôle, alors nous n'avons pas besoin de ces commissions.

M. Horner: Nous allons vous dire quoi faire.

L'hon. M. Pepin: J'essaie tout simplement d'expliquer les faits aux députés de l'opposition et c'est parfois difficile.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pepin: A mon sens, et dans la tradition où l'on a toujours envisagé ces choses, la direction des organismes de la Couronne ne revient pas au ministre. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) en sait sûrement quelque chose. Je suis convaincu que du temps qu'il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il ne disait pas à chacun des

[M. Woolliams.]